

RÉDACTEUR : Marion DEMAY

SERVICE : Mobilité Internationale

DATE : 25 février 2021

OBJET : Refonte de l'outil et de l'offre Toul'Box

L'UFTMiP met en œuvre un package d'accueil et d'accompagnement de la mobilité entrante, la Toul'Box. Celle-ci prend la forme d'un dispositif dématérialisé comprenant des prestations modulables relatives à l'arrivée, au logement, aux formalités administratives et migratoires, à la langue, aux transports, etc.

L'outil informatique permet de gérer l'ensemble du dispositif, la commande des packs de services, le paiement, le suivi et la mise à disposition des éléments.

L'aspect dématérialisé est la clé du dispositif. Toute personne intéressée (étudiant, doctorant, chercheur) doit pouvoir se renseigner, souscrire à une offre et la voir se réaliser depuis son pays d'origine, avant son arrivée à Toulouse. En effet, la plupart des prestations sont réalisées avant l'arrivée du bénéficiaire. Celui-ci aura pu récupérer directement sur l'application les attestations et informations s'y rapportant. Cependant, certains services auront un objet matériel et ne seront disponibles qu'en présentiel. Le bénéficiaire devra les récupérer une fois arrivé à Toulouse. De plus, cette dimension d'accueil physique fait partie intégrante des services proposés.

Pour permettre cela, l'ensemble des acteurs concernés par le dispositif Toul'Box dispose d'un accès privilégié à l'outil grâce à une interface dédiée accessible directement en ligne depuis <https://toulbox.univ-toulouse.fr>

Suite à l'offre initiale, lancée en 2014, un besoin de flexibilité a émergé notamment de la part des établissements utilisateurs afin de pouvoir bâtir une offre réellement sur mesure, adaptée aux besoins de tous, déclinable par options.

Cette nouvelle offre va de pair avec la refonte de l'outil en ligne qui devient un véritable espace numérique permettant l'échange entre tous les acteurs intervenants dans le parcours de l'arrivée des bénéficiaires à Toulouse et sa région.

2 chemins d'achat de packs Toul'Box restent possibles : l'établissement se connecte via ses identifiants et a accès à son interface personnalisée afin d'offrir les services qu'il souhaite aux étudiants/chercheurs internationaux.

Le bénéficiaire peut alors compléter l'offre également selon ses propres besoins s'il le souhaite.

Si l'établissement ne prend pas en charge le pack de services, le bénéficiaire peut décider lui-même de souscrire à l'offre.

Seul le pack essentiel est obligatoire pour assurer un minimum de réalisation des services. Le reste des options est totalement optionnel. (cf. explicatif détaillé dans le PPT en PJ)

Le Conseil d'administration est sollicité pour approuver la nouvelle structuration de l'offre Toul'Box



